



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

D.I.C.R.I.M



Saint-Georges-sur-Loire

Édition 2025

SOMMAIRE



Le mot du Mairep.3



Qu'est-ce que le risque majeur ?p.4



Alertesp.5



Risque Inondationp.8



Risque Mouvement de Terrainp.10



Risque Météorologiquep.11



Risque Feux de Forêtp.12



Risque Radonp.14



Risque Sismiquep.15



Risque Transport de Matières Dangereusesp.16



Risque Sanitairep.18



Risque Attaque Terroristep.19



Informations pratiquesp.20

DICRIM de la Commune de Saint-Georges-sur-Loire : 3 Place de l'Hôtel de Ville 49170 Saint-Georges-sur-Loire. Edition : Mairie de Saint-Georges-sur-Loire. Directeur de publication : Philippe Maillart. Rédaction : Victor Hermenier, stagiaire. Conception : Mairie de Saint-Georges-sur-Loire. Impression : Printoclock. Distribution : DDPL Services. Tirages : 2200 exemplaires



LE MOT DU MAIRE

PHILIPPE MAILLART

Saint-Georges-sur-Loire semble au premier regard, bien tranquille. Cependant elle n'est pas moins sujette aux risques naturels et technologiques : notre commune est concernée par de nombreux aléas comme les inondations, la circulation de matières dangereuses, ... Nous sommes donc susceptibles de faire face à des catastrophes pouvant atteindre la vie de la population. Le **Document d'Information sur les Risques Majeurs** représente une force en tant que sensibilisation et moyen d'action nécessaire lors de situations exceptionnelles.

Nous vous conseillons de garder ce fascicule à porter de main pour pouvoir prendre les bonnes décisions en cas de danger potentiel.

C'est en interne que nos élus et personnels seront prêts pour favoriser le bon déroulé de la gestion de crise grâce au **Plan Communal de Sauvegarde**, intégrant une cellule de crise opérationnelle et les actions à mettre en place en cas de risque.

D.I.C.R.I.M

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour objectif de vous **informer** sur les risques majeurs existants sur notre commune. Vous y trouverez des conseils pour y faire face, ainsi que des recommandations simples et pratiques. Informé et **responsable**, chacun d'entre vous pourra ainsi **mieux réagir**, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante. Car la sécurité civile est l'affaire de tous.

Nous vous recommandons de conserver ce document en lieu sûr.

Vous y trouverez des réponses à vos questions.

Risque

Résilience

Sécurité

Prévention

Sensibilisation

**A quels risques suis-je
confronté ?**

**Comment serai-je alerté en
cas de risque important ?**

Que dois-je faire?



Informations



Aléa

ex :
Inondation



Enjeu

ex :
Habitations



Risque

ex :
Inondation
des
habitations



C'EST QUOI LE RISQUE MAJEUR ?

Lorsque nous évoquons un "**risque majeur**", nous faisons référence à deux catégories principales : **les risques naturels**, résultant de phénomènes météorologiques ou géologiques, et **les risques technologiques**, résultant d'une défaillance accidentelle associée à des activités humaines telles que les sites industriels ou les transports de matières dangereuses. Un risque majeur est défini par sa capacité à causer des dommages graves aux personnes, aux biens et à l'environnement. Il se distingue par sa faible fréquence et son impact en termes de victimes ou de dommages matériels.

Les Risques dans ma commune



Inondation



Météorologique



Radon



Transport de
Matières
Dangereuses



Feux de Forêt



Sanitaire



Mouvement
de Terrain



Séisme



Terrorisme



Moyens d'alerte

Les moyens d'alerte en cas de catastrophe dans une commune peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs tels que la taille de la commune, sa localisation géographique, **les types de risques auxquels elle est exposée**, ainsi que les infrastructures et les ressources disponibles.



En cas d'accident majeur, l'alerte est relayée par les médias. Être à l'écoute de la radio,



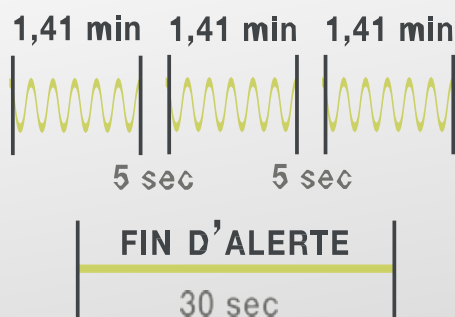
Les alertes sur le terrain comme le porte-à-porte sont privilégiées à l'aire des gendarmes, pompiers et personnels de mairie. Des consignes strictes sont alors données.



Suivre les informations fondées sur des sites officiels en lien avec les autorités. Attention aux fausses informations.



Suivre les avancées avec l'application Intramuros Saint-Georges-sur-Loire



La sirène est le premier moyen d'alerte. Elle est identique dans tout le territoire



Les Alertes

Dispositions communales

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune identifie des sites d'accueil destinés aux personnes incapables de regagner leur domicile ou ayant été évacuées par les services de secours.

De plus, la commune met en place une cellule de crise chargée d'organiser la gestion de l'événement, incluant les opérations sur le terrain, la communication avec les services de secours et la population, ...

En cas d'activation du PCS, un numéro de téléphone est mis à disposition exclusivement pour signaler les urgences liées à l'événement.

Si nécessaire, la commune assure également l'hébergement d'urgence ainsi que l'approvisionnement en nourriture des sinistrés.

Alerte inondation !!

Une catastrophe survient dans la commune.



Secours alertés, prêts à intervenir sur la zone concernée.



Le Maire déclenche le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** et active la **cellule de crise**. Le Maire est le Directeur des Opérations de Secours (DOS).





Si l'évènement est trop important, le préfet applique le **Plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC)**. Le Préfet devient alors **le Directeur des Opérations de Secours**.



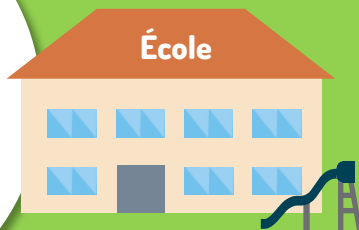
Les citoyens doivent respecter les consignes de sécurité émis par les autorités. Rester chez soi et écouter la radio.



La Cellule de Crise est déployée. Les axes routiers touchés sont fermés.



Les établissements scolaires activent leur Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Le personnel doit mettre en sécurité les enfants.





Tout fermer dans sa maison



Ecouter la radio locale



Couper gaz/électricité



Ne pas conduire dans l'eau



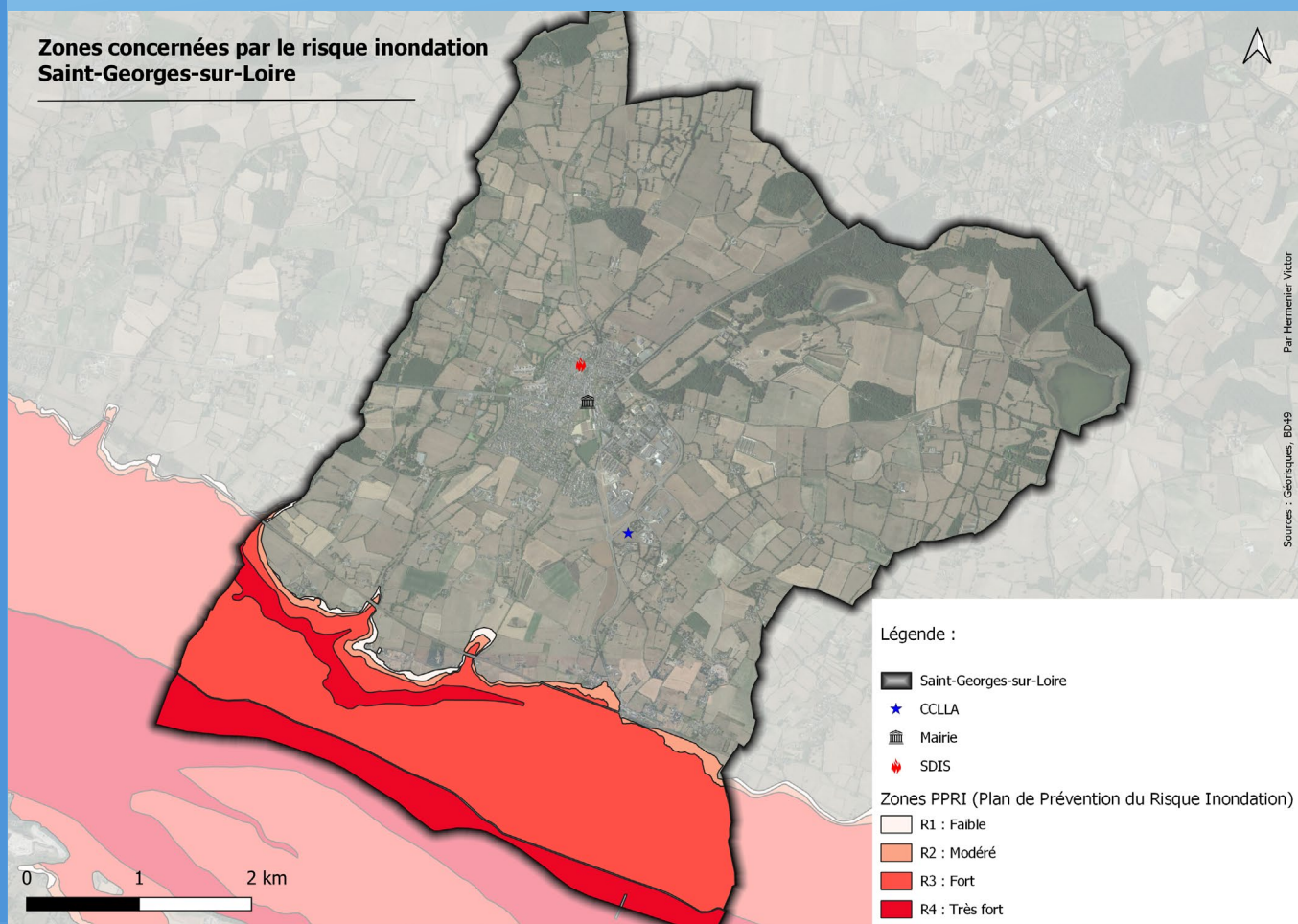
Inondation

Saint-Georges-sur-Loire, comme de nombreuses autres zones situées le long des cours d'eau, peut être exposée au risque majeur d'inondation. La commune est en effet située sur les rives de la Loire, un fleuve sujet à des crues potentiellement importantes, surtout lors de périodes de fortes pluies ou de fonte des neiges en amont.

Les autorités locales et les organismes de gestion des risques mettent généralement en place des mesures de prévention, de surveillance et d'alerte pour réduire les impacts des inondations (**PAPI** : Programme d'action de prévention des inondations et **GEMAPI** : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Cela inclut le rehaussement des digues en 2023, l'aménagement des berges, la mise en place de systèmes d'alerte précoce et la sensibilisation de la population aux mesures de sécurité en cas d'inondation.

C'est près de 750 hectares qui se trouvent en zones inondables sur le territoire (10 % de la population concerné). Il est important pour les habitants de Saint-Georges-sur-Loire de rester informés sur les plans d'urgence en cas d'inondation et de suivre les consignes des autorités locales en cas de menace d'inondation.

Zones concernées par le risque inondation Saint-Georges-sur-Loire



Un Risque Majeur au sein de la Commune

Le Maine-et-Loire est particulièrement exposé aux inondations par débordement direct. Riche d'un réseau hydrographique de près de 4 000 km, il est situé à la confluence de la Loire et de la Maine, dont les crues ont marqué la mémoire des habitants. Il est important de s'en souvenir et de se préparer à vivre de futurs événements pour limiter les risques. Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables. Elle se traduit par un débordement des eaux en dehors du lit mineur, à l'occasion d'une crue. Celle-ci correspond à l'augmentation du débit d'un cours d'eau, à la suite d'une pluviométrie excessive. Au-delà de l'intensité et de la durée des précipitations, l'ampleur d'une inondation varie en fonction de la surface et de la pente du bassin versant, la couverture végétale, la capacité d'absorption du sol et la présence d'obstacles à la circulation des eaux.

L'inondation peut se manifester de différentes manières :

- **Par crues lentes**, elles génèrent des inondations de plaine, soit par un débordement direct (le cours d'eau quitte son lit mineur pour occuper le lit majeur), soit par débordement indirect, à travers les nappes phréatiques et alluviales, les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.
- **Par crues torrentielles**, lorsque les cours d'eau sont en pente forte, en zone montagneuse ou à l'aval immédiat de reliefs marqués, mais aussi lorsque les rivières doivent absorber des pluies de grande intensité.
- **Par ruissellement en secteur urbain**, quand l'eau ne peut pas s'infiltrer en raison de l'imperméabilisation des sols et de la saturation des capacités du réseau d'évacuation des eaux pluviales. Ce qui provoque l'envahissement du tissu urbain, à l'exemple de Nîmes en 1988.
- **Par rupture des levées**, lorsque la montée des eaux fragilise le pied ou le corps de l'ouvrage. Cette situation met en danger les populations situées dans la vallée



Échelle de crue au Grand Bras



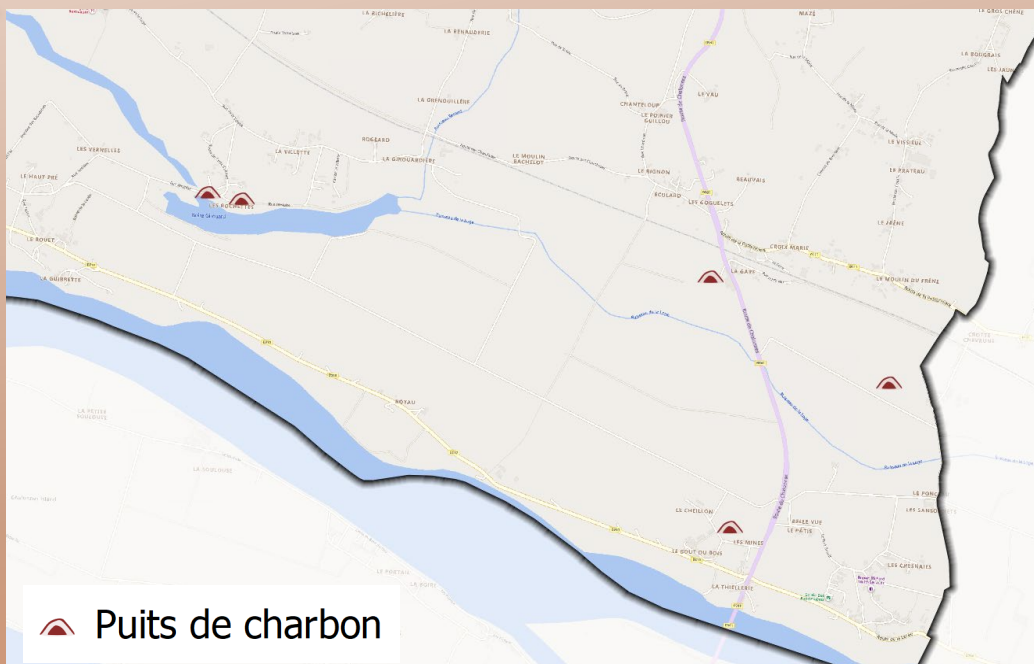
Digue de protection contre les inondations



Mouvement de Terrain

Un mouvement de terrain se traduit par un éboulement, un effondrement, un glissement ou une coulée de boue. Il est le plus souvent associé à du ruissellement sur les versants et parcourt de courtes distances.

Deux sont localisés à La Basse Villette, un autre au Cassoir, un à la Gare et un au lieu-dit les Mines.



CONSIGNES DE SECURITE

AVANT : Anticiper et s'informer

- Se renseigner à la mairie sur les risques de votre habitation
- Se doter d'un kit de sécurité

PENDANT : Se mettre à l'abri

- Informer les pompiers
- Sortir et s'éloigner le plus possible des bâtiments
- Fuir latéralement la zone instable
- Respecter les barrages et déviations mises en place
- Écouter la radio

APRES : Respecter les consignes

- Entamer les démarches de déclaration de sinistre



Météorologique



Appliquer les conseils de sécurité des autorités



Ecouter la radio

Risque Canicule

- Boire au moins 1,5 L d'eau par jour
- Éviter les efforts physiques
- Favoriser les lieux à l'abri du soleil et de la chaleur
- Se mouiller la peau régulièrement
- Donner/prendre des nouvelles de ses proches

Risque Grand Froid / Chute de neige

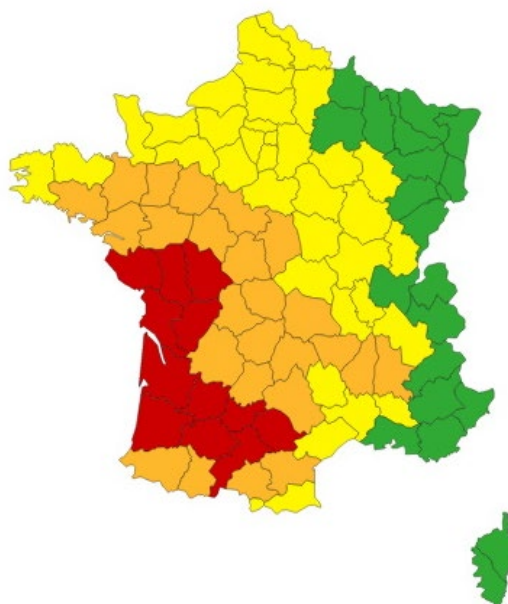
- Éviter de prendre la route
- Ne pas s'engager sur une route enneigée sans équipement spécial
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école (ils sont mis en sécurité par le personnel)
- S'éloigner des pylônes et des lignes électriques

Risque Vents violents

- Fermer les portes et les volets
- Rentrer ou arrimer tout objet susceptible d'être emporté
- Rester à l'abri
- Ne pas téléphoner
- Éviter la zone forestière
- Ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol
- Ne pas s'approcher des pylônes et des lignes électriques
- Vérifier l'ancrage au sol des structures fragiles (balançoires, serres, tonnelles, parasol...)

Les niveaux de vigilance

C'est une carte réalisée par Météo France dans l'ensemble de l'hexagone. Le danger est signalé par 4 couleurs allant du plus faible au plus fort. Celle-ci est actualisé 2 fois par jour à 6h00 et 16h00



Niveau 1 : pas de vigilance particulière

Niveau 2 : **soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque et tenez-vous informé de l'événement.

Niveau 3 : **soyez très vigilant**. Des phénomènes dangereux sont possibles.

Niveau 4 : **une vigilance absolue s'impose**. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et conformez-vous aux consignes des autorités



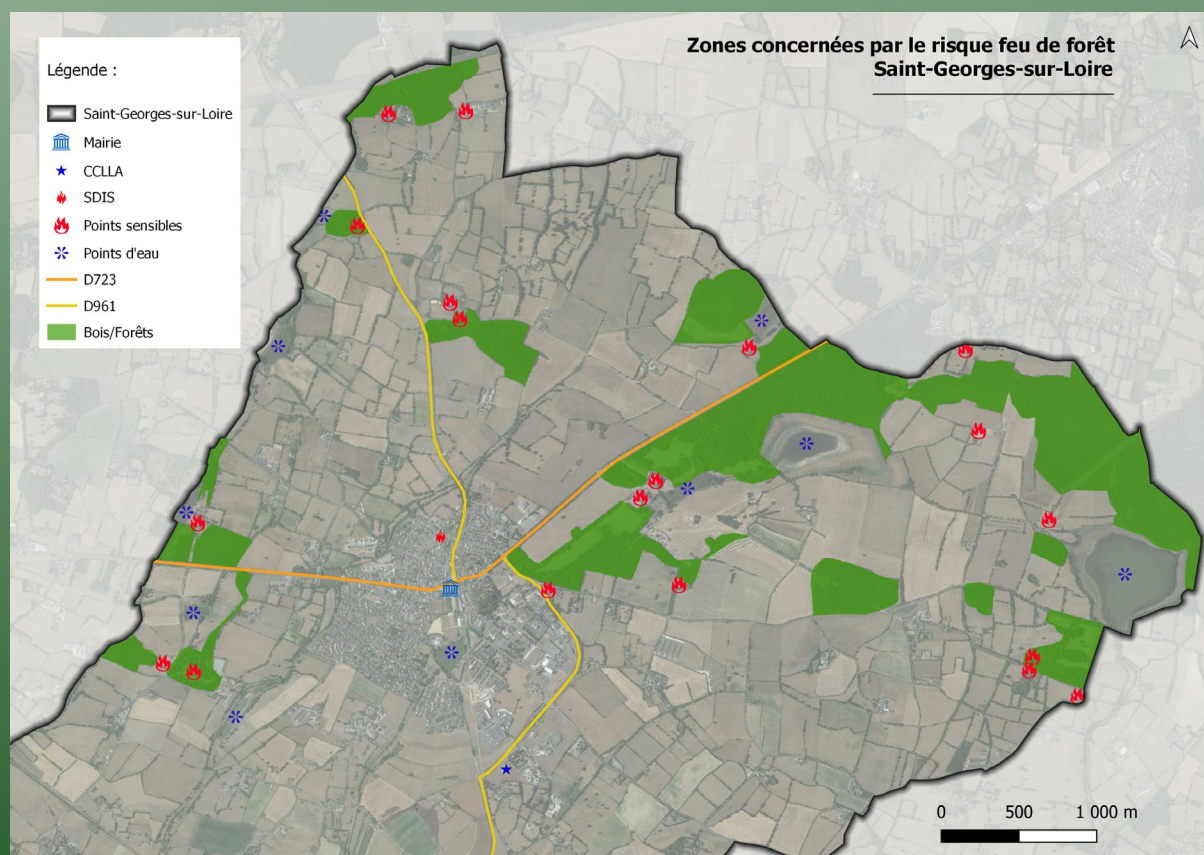
Feux de Forêt



Saint-Georges-sur-Loire n'est pas particulièrement exposée aux risques majeurs d'incendies de forêt. Malgré tout, elle possède des zones boisées sur son territoire, ce qui signifie que le risque existe. En effet, même si les incendies de forêt ne sont pas fréquents dans cette région, la présence de bois et de forêts crée une possibilité que de tels événements surviennent.

Il est intéressant de noter que d'autres communes environnantes telles que Bellevigne en Layon et Beaulieu sur Layon ont déjà été confrontées à des épisodes de feux de forêts, ce qui souligne l'importance pour toutes les communes de se préparer à de telles situations, même si elles semblent peu probables. Ces événements peuvent survenir de manière inattendue et avoir des conséquences graves s'ils ne sont pas gérés efficacement. La sensibilisation, la planification et la mise en place de mesures préventives sont essentielles pour réduire les risques et protéger les communautés contre ces incendies.

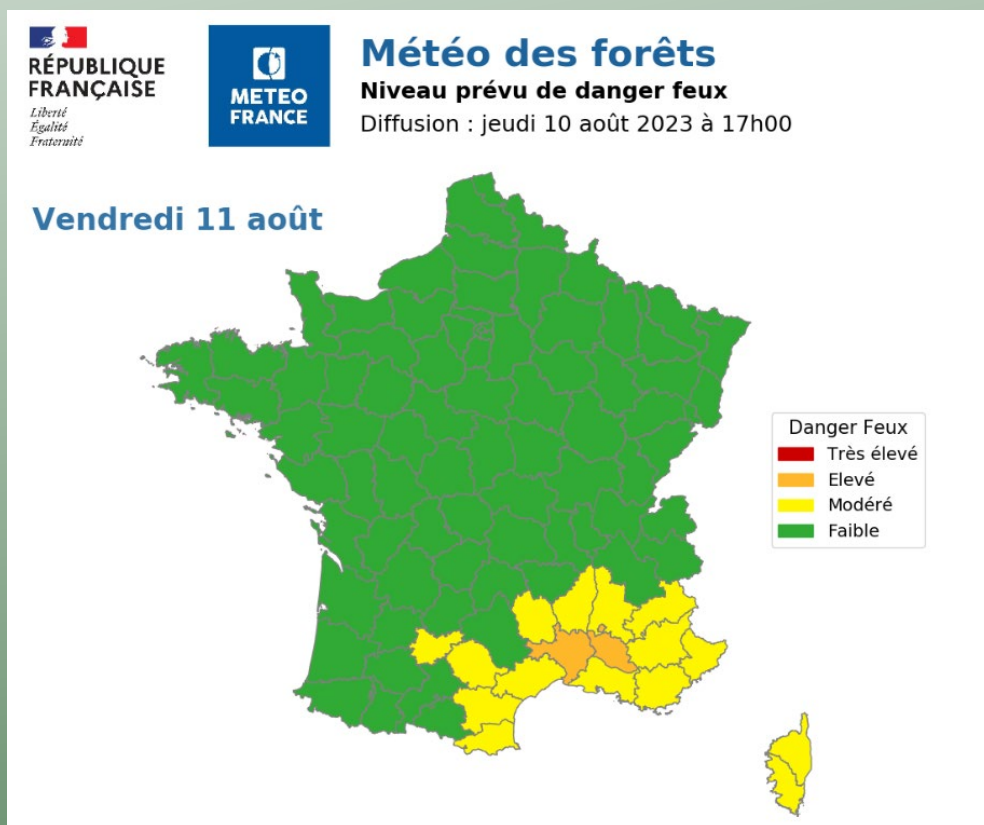
Ci-dessous une carte de Saint Georges sur Loire montrant les potentiels zones à risque. Le territoire est muni de plusieurs points d'eau ainsi que de la Loire pour combattre efficacement des feux de forêt sur la commune.



UN RISQUE MAJORITAIREMENT D'ORIGINE HUMAINE

L'incendie de forêt est « une combustion qui se développe sans contrôle, dans le temps et dans l'espace ». En plus des forêts au sens strict, les incendies concernent des formations subforestières de petite taille : le maquis, la garrigue, les landes, ...

L'activité humaine est la principale cause de déclenchement d'incendies - 90% des départs de feu - que ce soit du fait d'une activité économique (chantiers de BTP, activités agricoles...) ou bien d'une activité du quotidien (mégots de cigarettes, barbecues ou feux de camps). La majorité de ces feux d'origine anthropique sont dus à des imprudences et à des comportements dangereux, aussi bien de touristes que de riverains. Ils pourraient donc être évités en ayant les bons réflexes au quotidien. Une météo des forêts est maintenant disponible, il ne faut pas hésiter à la suivre en période d'été → <https://meteofrance.com/meteo-des-forets>.



CONSIGNES DE SECURITE



- Ne pas stocker de matières inflammables contre les bâtiments.
- Vérifier l'état de la toiture, des fermetures, des portes et des volets.
- Prévoir éventuellement les moyens de lutte (points d'eau, matériels...).
- Ouvrir le portail de sa maison pour faciliter l'accès des secours.



Débroussailler ne consiste pas en l'éradication définitive de la végétation, mais plutôt à assurer une rupture suffisante de la masse végétale, dans le but de diminuer l'intensité et la proportion des incendies, pour la protection des personnes et des biens.



Radon

Qu'est-ce que c'est le gaz Radon ?

Le **gaz radon** est un gaz **radioactif** incolore, inodore et insipide. Il est produit par la désintégration naturelle de l'uranium présent dans le sol, les roches et l'eau. Le radon est considéré comme **dangereux pour la santé** lorsqu'il s'accumule à des concentrations élevées dans les espaces clos, comme les maisons et les bâtiments. L'inhalation prolongée de radon peut augmenter le risque de cancer du poumon, en particulier chez les fumeurs. C'est pourquoi il est important de mesurer les niveaux de radon dans les habitations et de prendre des mesures pour réduire son accumulation si nécessaire.



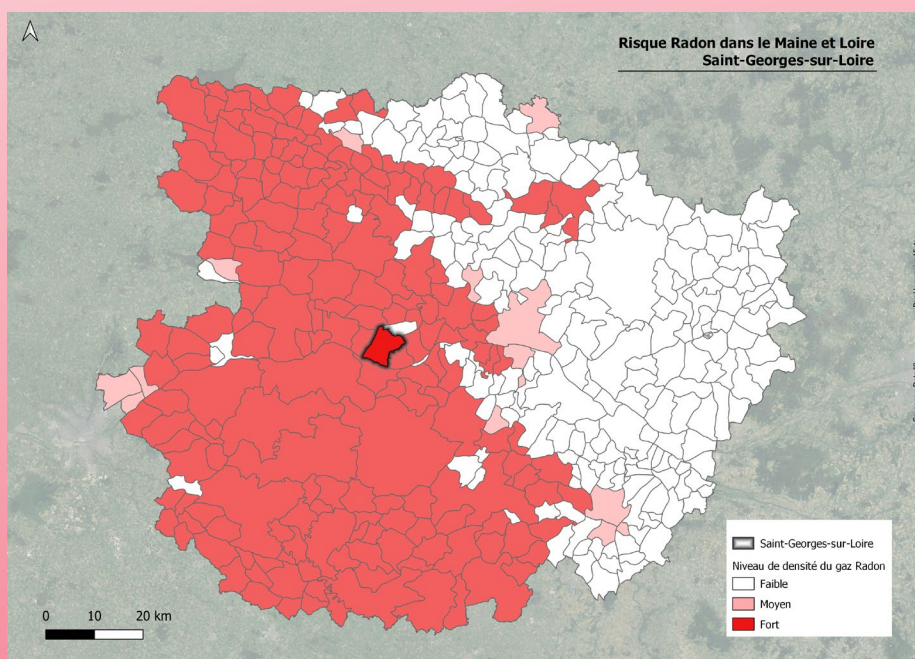
Aérer 10 minutes par jour



Ventiler les bâtiments, sous-sols, vides sanitaires et greniers



Améliorer l'étanchéité des murs et des sols

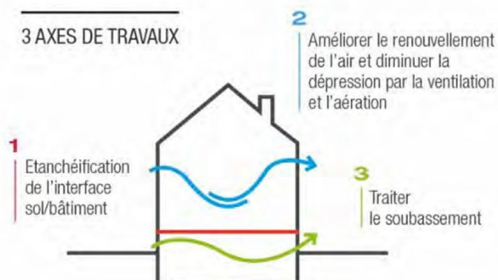


LES MESURES PRÉVENTIVES

www.irsn.fr

- L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) a établi une cartographie du potentiel radon des formations géologiques du territoire métropolitain et de l'Outre-Mer. Sur une zone géographique donnée, plus le potentiel est important, plus la probabilité de présence de radon à des niveaux élevés dans les bâtiments est forte.
- Le risque radon est intégré dans l'Information Acquéreurs Locataires (IAL) suite à la publication de l'arrêté d'application du 27-06-2018.
- Évaluer votre exposition en réalisant un dépistage de votre habitation, à l'aide de détecteurs (dosimètres radon). Elle doit être évaluée dans les pièces de vie principales, sur une durée de plusieurs semaines et de préférence sur la période hivernale.

3 AXES DE TRAVAUX



La commune de **Saint-Georges-sur-Loire** se trouve en catégorie 3 vis-à-vis du risque Radon.

La concentration moyenne en radon dans les habitations est de 90Bq/m³ (becquerel par mètre cube) pour l'ensemble de la France avec des disparités importantes d'un département à l'autre.

La géologie est un facteur déterminant qui influence les niveaux de concentrations de radon mesurés dans les bâtiments (présence de faille, ouvrages miniers, sources hydrothermales).



Sismique

Dans le cas du Maine-et-Loire, bien qu'il ne soit pas directement adjacent à des zones sismiques majeures, il existe toujours un potentiel risque de mouvements sismiques, même s'ils sont généralement de **faible magnitude**. Les séismes ressentis dans la région sont souvent dus à des failles géologiques locales, bien que leur occurrence soit rare et généralement de faible intensité.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) surveille régulièrement l'activité sismique dans tout le pays et des mesures de prévention et de sécurité sont en place pour faire face à de possibles événements sismiques, même dans des zones considérées comme à faible risque.

CONSIGNES DE SECURITE



S'éloigner des bâtiments



A l'intérieur, s'abriter sous un meuble solide



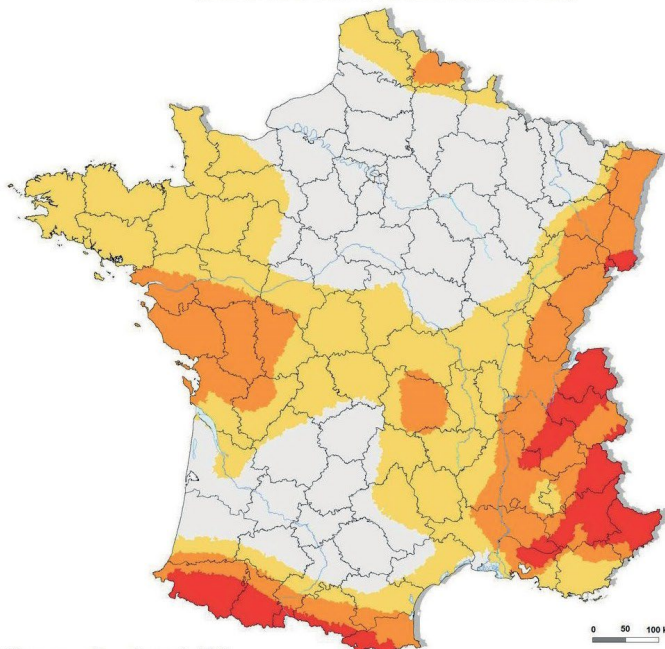
Ecouter la radio locale



Couper gaz/électricité



Zonage sismique de la France
en vigueur depuis le 1er mai 2011
(art. D. 563-8-1 du code de l'environnement)



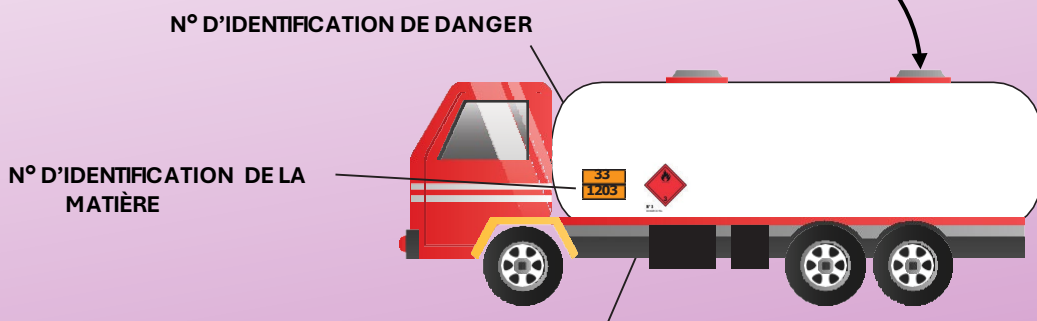
Zones de sismicité

- 1 (très faible)
- 2 (faible)
- 3 (modérée)
- 4 (moyenne)
- 5 (forte)



Transport de Matières Dangereuses (TMD)

Comment reconnaître les véhicules TMD ?



PLAQUE ÉTIQUETTE DE DANGER



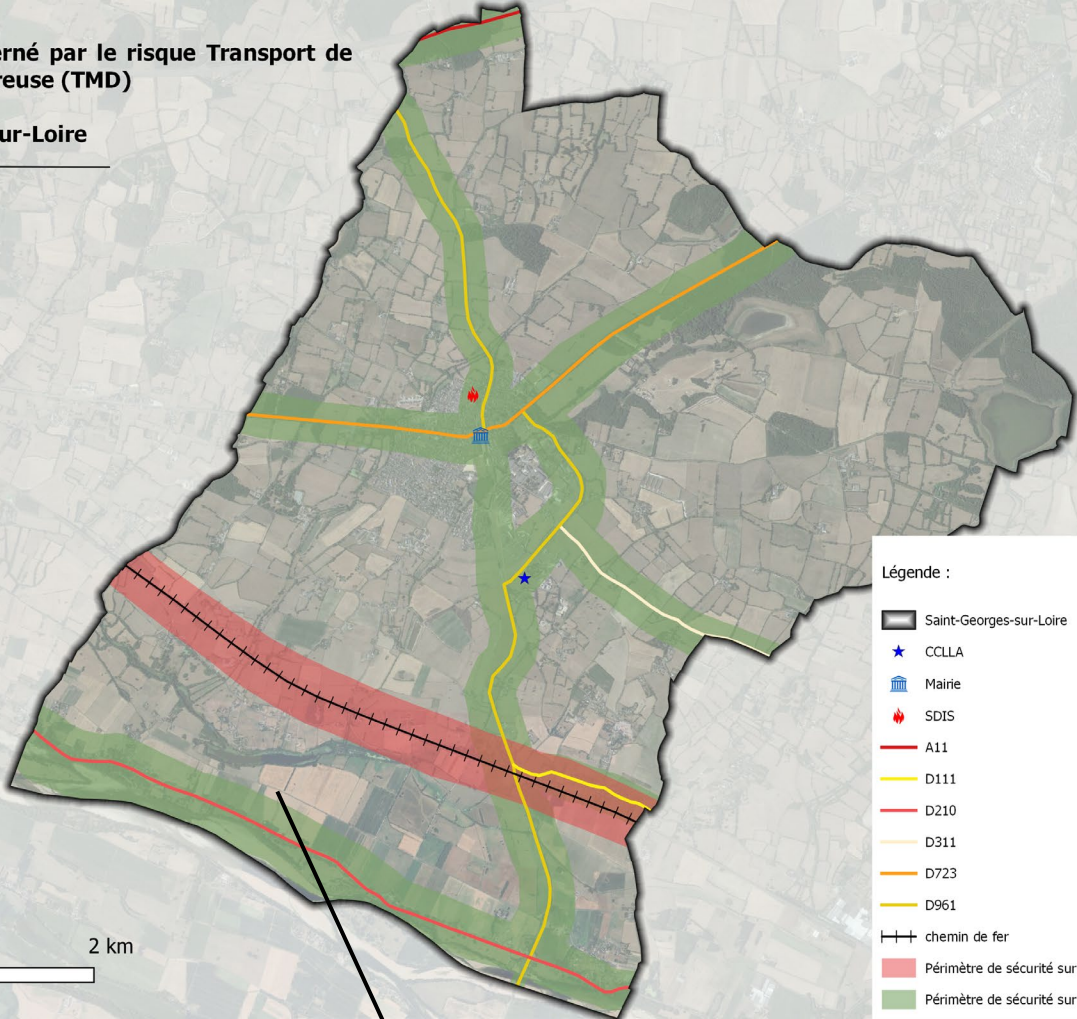
Qu'est-ce que c'est le TMD ?

Le transport de matières dangereuses permet l'acheminement de produits utiles à l'industrie (solvants, ...) mais également d'assurer l'approvisionnement de stations-services en carburant ou les livraisons de fuel ou de gaz auprès de la population.

Dans la commune de Saint Georges sur Loire, le risque TMD est très présent avec les nombreuses routes départementales qui s'y trouvent ainsi que l'autoroute au nord (24 000 véhicules par jour) et la voie ferrée au sud. C'est notamment dans le centre de la commune avec la D723 et la D961 (25 000 véhicules par jour) que le risque est multiplié car c'est une plus grande population qui serait touchée en cas de catastrophe.

Périmètre concerné par le risque Transport de Matières Dangereuse (TMD)

Saint-Georges-sur-Loire



Légende :

- Saint-Georges-sur-Loire
- CCLLA
- Mairie
- SDIS
- A11
- D111
- D210
- D311
- D723
- D961
- chemin de fer
- Périmètre de sécurité sur chemin de fer (200m)
- Périmètre de sécurité sur axes routières (200m)

Cette carte représente un périmètre de sécurité d'environ 200m autour de la zone de danger. C'est une grande partie du centre de la commune qui est impactée en cas de catastrophe TMD.

CONSIGNES DE SECURITE



Couper
gaz/électricité



Ecouter la
radio



Appliquer les
conseils de
sécurité des
autorités



Ne pas fumer



Ne pas aller
chercher ses
enfants à l'école



Rester chez
soi ou dans un
bâtiment en
dur



Sanitaire

Le risque sanitaire est un risque présentant une menace directe pour la santé des populations à la suite d'une exposition de l'homme (ou de l'animal) à une source de contamination (virus, ...). Le risque sanitaire dépend donc de la nature du contaminant, de sa toxicité, de la durée et de l'importance de l'exposition de l'individu.

Il existe donc différents risques sanitaires :

Le risque épidémique : Une épidémie est le développement et la diffusion rapide d'une maladie souvent contagieuse parmi la population.

Le risque pandémique : C'est une épidémie qui s'est répandue très rapidement à travers le monde. Il s'agit souvent d'un nouveau virus contre lequel les populations sont peu ou pas protégées (exemple : COVID-19).

Le risque épizootie : C'est la diffusion d'une maladie qui touche un grand nombre d'animaux d'une même espèce ou d'espèces différentes. Ce risque touche uniquement les animaux.

CONSIGNES DE SECURITE



Se laver régulièrement les mains



Porter le masque en cas d'épidémie



Se procurer du gel hydroalcoolique



Respecter les distances de sécurité (1 à 2 mètres)

Covid-19

Approche plus résiliente au sein des communes car la pandémie a touché la France entière.

Sensibilisation et anticipation des besoins lorsqu'une épidémie survient.



Attaque Terroriste



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

En savoir plus →

<https://www.info.gouv.fr/risques/reagir-en-cas-dattaque-terroriste>

Le terrorisme est un acte de violence intentionnel perpétré par des groupes ou des individus pour atteindre des objectifs politiques, idéologiques ou sociaux. Il vise généralement à créer un climat de peur et d'insécurité au sein d'une population plus large que les victimes directes de l'attaque.

Le terrorisme peut avoir des conséquences dévastatrices, non seulement en termes de pertes humaines et de destruction matérielle, mais aussi en termes de traumatisme psychologique.



Le niveau de vigilance : C'est la posture permanente de sécurité et à la mise en œuvre de 100 mesures toujours actives.



Le niveau sécurité renforcée – risque d'attentat : Il adapte la réponse de l'État à une menace terroriste élevée, voire très élevée. Plusieurs mesures particulières additionnelles peuvent alors être activées en complément des mesures permanentes de sécurité et selon les domaines concernés par la menace (aéroports, gares, lieux de cultes, ...). Ce niveau de sécurité renforcée peut s'appliquer à l'ensemble du territoire national.



Le niveau urgence attentat : Il peut être mis en place à la suite immédiate d'un attentat ou si un groupe terroriste identifié et non localisé entre en action. Ce niveau est mis en place pour une durée limitée : le temps de la gestion de crise. Il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise.

CONSIGNES DE SECURITE



- Localiser le danger pour s'en éloigner
- Aider les autres personnes à s'échapper si possible
- Alerter les personnes autour de soi et les dissuader de pénétrer dans la zone de danger
- Alerter les forces de l'ordre dès que l'on se trouve en sécurité (112 ou 17)
- Sortir doucement et les mains en l'air à l'arrivée des forces de l'ordre et ne faire aucun mouvement brusque



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Pour faire face à un risque majeur, le citoyen est le premier responsable de sa sécurité. Prévoyez un pack de sécurité, accessible rapidement en cas de crise.



radio



lampe de poche



couvertures



téléphone & chargeur



médicaments indispensables



bouteilles d'eau



aliments non périssables



sifflet



SITES INTERNET ET APPLICATIONS

Suivez l'actualité de votre ville :

<https://www.saint-georges-sur-loire.fr/>

Portail des alertes météo et météo des forêts :

<https://meteofrance.com/>

<https://meteofrance.com/meteo-des-forets>

Site de surveillance du niveau des cours d'eau

<https://www.vigicrues.gouv.fr/territoire/9>

Portail de prévention des risques majeurs :

<https://www.info.gouv.fr/risques>

Portail de signalement d'événement sanitaire indésirable :

<https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/signalement-sante-gouv-fr/>

www.santepubliquefrance.fr

Intramuros Saint Georges sur Loire :

<https://www.intramuros.org/saint-georges-sur-loire>



NUMÉROS UTILES

→ Mairie de Saint-Georges-sur-Loire : 02.41.72.14.80

→ Gendarmerie/Police : 17

→ Pompiers : 18

→ SAMU : 15

→ Numéro européen d'urgence : 112

→ Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et

malentendantes (SMS ou fax) : 114

→ Météo France : 32 50



FRÉQUENCES RADIO

France Bleu Loire Océan : 88,5 MHz

RFC Anjou: 88,1 MHz

France Inter : 93,2 MHz

France Info : 105,5 MHz